



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Question écrite n° 50044

Texte de la question

Mme Barbara Pompili appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur les licenciements annoncés par Auchan. Compte tenu des aides étatiques dont Auchan bénéficie, notamment au travers du CICE, cette décision suscite de nombreuses réactions et indignations, d'autant que la rentabilité du groupe n'est pas remise en question. Elle souhaiterait donc savoir quelles sont les contreparties au CICE, et notamment les garanties en termes d'emplois, exigibles par l'État auprès des entreprises bénéficiaires de ces crédits d'impôt.

Données clés

Auteur : [Mme Barbara Pompili](#)

Circonscription : Somme (2^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50044

Rubrique : Impôt sur les sociétés

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Finances et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1531

Question retirée le : 15 mars 2016 (Fin de mandat)